

Dans l'ensemble des travaux qui ont porté sur le nourrisson ces dernières années, émerge l'image d'un nouveau-né compétent, pré-adapté à interagir et à établir des échanges avec son milieu. L'idée générale sous jacente est que toute communication est multicanale. Il existe une mise en place précoce d'un système de communication dépendant des capacités perceptives et individuelles du nourrisson, système rapidement fonctionnel où les éléments expressifs non verbaux et verbaux se combineraient et évolueraient conjointement au cours de l'ontogénèse. Le bébé communique avec ses partenaires au travers de multiples canaux aussi divers que l'olfaction**, les postures***...*

* (BOWER, 1974; WIDMER ROBERT TISSOT, 1981)

** (MONTAGNER, 1982)

*** (WIDMER ROBERT TISSOT, 1981)

LA PAROLE DANS LE REGARD : LE RÔLE DES INFORMATIONS ACOUSTIQUES

par Shirley VINTER et Dominique VINTER

S. et D. VINTER
Département O.R.L.
et Audiophonologie
Faculté de Médecine
Place Saint Jacques
BESANÇON 25000

* (Ajarriaguerra, 1953)

Pour les besoins de cet exposé, nous isolerons une modalité sensorielle, la vision en nous attachant précisément à repérer le rôle joué par le regard "ce premier organisateur de la socialisation"* dans le développement précoce des communications mère-enfant et plus globalement dans l'émergence du langage.

STERN (1981) a retracé la construction du dialogue intersubjectif qui s'instaure entre l'enfant et sa mère pendant les six premiers mois. Le regard s'accorde une place prépondérante dans ce schéma développemental. Vers la sixième semaine, l'enfant peut fixer et soutenir le regard de sa mère. Ce premier contact œil à œil, précurseur d'un dialogue préverbal entre les partenaires de la dyade, est à la base de la sociabilité humaine. "A partir de ce moment, auront lieu entre les deux partenaires de véritables interactions sociales ludiques" (STERN). Dès la fin du troisième mois, l'enfant peut contrôler la direction de son regard. Il a alors la possibilité de refuser, de censurer, de doser les stimulations visuelles qui lui parviennent de l'extérieur.

A partir de l'analyse de films vidéo, nous nous proposons de suivre l'évolution du regard et de nous intéresser en particulier aux informations acoustiques qui jalonnent celle-ci.

Observation 1 : Nicolas, enfant entendant de 5 mois avec sa mère et ensuite en compagnie de son frère, enfant sourd âgé de 7 ans.

C'est par son regard que Nicolas initie une interaction. Il commence par regarder sa mère qui répond aussitôt à ce signal signifiant qu'elle capte et le décode comme élément de communication. Cette phase initiatique centrée au préalable sur ces deux partenaires donne forme au premier dialogue préverbal. L'adulte joue un rôle fondamental dans l'établissement de ces signaux chez l'enfant. La mère est attentive à :

* mettre son visage dans le champ visuel du bébé

* saisir toute occasion qui peut lui permettre d'établir ou de rétablir ce contact par les yeux. Il semble important de préciser que le regard de l'enfant n'est absolument pas soumis à des manipulations contraignantes mais simplement suscité par le partenaire. Cette remarque est d'autant plus prégnante dès qu'il s'agit d'enfants handicapés.

* capter tout signal si fugace soit-il, émanant de l'enfant.

Le même scénario se produit entre les deux enfants et nous pouvons observer combien l'enfant sourd de 7 ans est vigilant sur ces points. L'interaction entre les deux enfants se passe visage contre visage. L'aîné, en exagérant ses mimiques, ses postures, toute sa motricité parvient à maintenir l'intérêt du bébé.

Pour conserver cette interaction, l'enfant oriente de brefs regards vers son partenaire, moyen communicationnel couramment observé dans un échange verbal entre adultes pour stimuler la poursuite du discours. La mère recouvre d'ailleurs ce regard d'une intention similaire. Puis le bébé met fin à son échange en détournant le regard. Le dialogue est alors terminé. L'enfant apprend pendant ses six premiers mois à maîtriser les signaux et les conventions de base qui lui permettent :

* d'initier une interaction

* de maintenir cette interaction

* de mettre fin à cette interaction.

Les règles du dialogue se structurent avec l'alternance des rôles, indispensable dès qu'il y a échange entre deux partenaires. L'apprentissage du dialogue précède celui du langage.

Observation 2: Stéphane, sourd profond de 5 mois et son frère, sourd profond de 8 ans.

Nous observons chez le grand frère sourd de 8 ans, un comportement et un type de communication identique à ceux repérés dans l'observation 1. Il place son visage à proximité de celui de son jeune frère, sourd également. Les deux enfants présentent une surdité très profonde. Une interaction s'établit alors entraînant chez le bébé une activité motrice globale ; avec vocalisations. La figure 1 montre le sonagramme d'une vocalisation. Elle est tout à fait comparable sur le plan mélodique à celle d'un enfant entendant du même âge. Nous notons en outre que ce bébé sourd ne vocalise de cette façon qu'en situation de communication avec son frère. La mère, entendante, qui ne présente pas ce même type de comportement que son fils aîné, exagération des mimiques, des mouvements, proximité du visage..., ne provoque pas de vocalises. Les stimuli visuels remplissent-ils les mêmes fonctions que les stimuli acoustiques chez l'enfant entendant ?

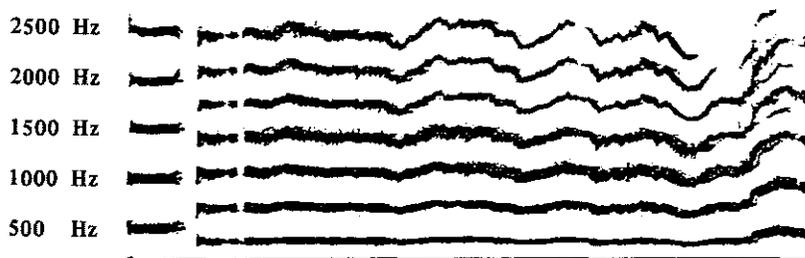


Figure 1 : vocalise de Stéphane, enfant sourd profond de 5 mois ; sonagramme, filtrage étroit

Nous percevons l'importance fonctionnelle du regard pour débiter, maintenir ou clore une communication. Ce signal est reconnu et interprété par le partenaire comme modalité interactionnelle. Mais, fréquemment, et nous l'observons dans cette étude, la mère du jeune enfant sourd ne capte pas ce signal : Michel, enfant sourd profond de 16 mois est debout sur une chaise. Sa mère est assise par terre face à lui. L'enfant tape sur la chaise en la regardant et elle l'imité. Un jeu ritualisé prend forme. Mais la mère ne répond plus à l'intention proposée et interrompt l'échange alors que l'enfant apparemment souhaite le poursuivre. Ce type de schéma interactionnel se repère dans de nombreuses séquences. La maman face à un enfant handicapé, et plus particulièrement à un enfant sourd, tend à répondre de façon préférentielle aux comportements vocaux qui traduisent implicitement son attente. Elle néglige alors ou n'accorde pas l'importance nécessaire aux comportements non vocaux pour y répondre. L'exemple suivant illustre bien ce

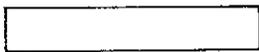
processus. Michel est assis et jase. Dès qu'il s'arrête la mère le stimule, il jette un regard vers elle et se remet à vocaliser. Puis à nouveau, il cesse son jasis et détourne le regard. La maman répète la stimulation mais de façon insistante. L'enfant alors se détourne complètement. Il s'agit dans ce cas d'un mouvement tout à fait intentionnel qui marque la fin d'un épisode interactif, dont le partenaire n'identifie pas toutes les composantes.

L'adulte doit respecter un certain seuil d'excitabilité pour captiver et maintenir l'attention de l'enfant. STERN (1977) montre que le faible degré de stimulation entraîne un désintérêt rapide de l'enfant et qu'un degré de stimulation exagéré provoque le retrait ou l'évitement de cet enfant. Ce comportement se vérifie en fonction de l'âge de l'enfant que les stimuli soient tactiles, visuels, auditifs... Dès qu'il y a excès de stimulation, indiquant son intolérance pour une stimulation supraliminaires dans la mesure où elle peut engendrer une trop forte activation physiologique. On observe d'ailleurs juste avant le détournement du regard une accélération du rythme cardiaque de l'enfant. Le retrait du regard serait un moyen de le stabiliser autour d'un seuil normal. L'obligation pour un enfant de regarder un visage se traduit peut être par une incapacité à contenir un afflux d'émotion trop conséquent. N'est-ce pas une pratique trop courante avec un enfant sourd ?

Progressivement, ce dialogue centré sur la mère ne suffit plus à l'enfant qui va à la découverte visuelle du monde environnant, découverte qui est favorisée par la position assise. L'enfant et la mère vont apprendre à parler ensemble à propos des objets du monde extérieur. Ils ne maintiennent plus le dialogue intersubjectif au niveau de la dyade elle-même mais le centre particulièrement sur le monde physique environnant. "L'interaction devient maintenant une relation trivalente entre la mère, l'enfant et l'objet" (STERN). Dès que le bébé regarde un objet, la mère suit son regard à la trace, ce qui permet "les coorientations visuelles", c'est-à-dire que les deux partenaires centrent leur attention sur un objet commun. Ce lien extérieur permet à l'échange de se développer. COLLIS et SCHAEFFER (1975) montrent que le bébé est souvent l'initiateur de ces coorientations visuelles et que la mère utilise l'objet comme référent pour les échanges verbaux avec lui*. Selon BRUNER dès l'âge de dix mois, les temps consacrés aux interactions sont contrôlés au moins par moitié par des interactions provenant du bébé.

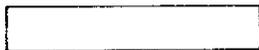
* (COLLIS, 1977)

Nos observations révèlent qu'il existe des problèmes dans l'instauration de ces coorientations visuelles. Quel est le rôle de l'acoustique dans cette structuration ?



Observation 3 : *Michel, enfant sourd profond est filmé à 7 mois avant appareillage et à 8.5 mois après appareillage.*

Le comportement de cet enfant face aux objets animés et inanimés de son environnement diffère totalement dès lors qu'il est appareillé. A 7 mois, cet enfant ne souscrit pas d'intérêt aux spectacles visuels, il n'utilise pas son regard comme moyen de communication avec sa mère et n'a pas acquis la coordination vision/préhension. Le changement le plus spectaculaire de son comportement après appareillage s'illustre dans l'utilisation de son regard comme élément d'échange. S'il ne peut initier une interaction, il peut la maintenir et surtout l'arrêter en détournant le regard.



Observation 4 : *Une autre observation entre Stéphane 9 mois et sa mère retient notre attention. La dyade dispose d'une possibilité interactionnelle d'attention conjointe mais mère et enfant ne parviennent pas à introduire l'objet dans leur relation. Cependant, l'utilisation de stratégies non verbales telles que par exemple, exécuter des mimiques exagérées, porter l'objet vers son visage... permet précisément à l'enfant d'établir les coorientations visuelles.*

Il semblerait que l'enfant sourd ait des difficultés à regarder un objet du monde extérieur et à entendre les commentaires verbaux de son partenaire. Il est obligé de faire successivement ce qu'un enfant entendant peut réaliser simultanément. Il semble probable que certains signaux paralinguistiques maternels comme l'allongement des syllabes en fin de groupe prosodique, la déviation terminale aident l'enfant à repérer la fin d'une séquence.

En fait, nous connaissons peu les modalités d'instauration de ces premières communications visuelles chez les enfants handicapés. Les données de la littérature sont très pauvres aussi bien en ce qui concerne l'enfant sourd que l'enfant trisomique 21. Des auteurs BERGER et CUNNINGHAM (1981), cités par RONDAL (1983), constatent un retard dans l'instauration du contact œil à œil entre la mère et l'enfant mongolien. Cet enfant découvre cette relation avec sa mère au moment où l'enfant sans problème commence à s'intéresser à son environnement. Cet enfant sans handicap présente un taux de contacts oculaires en décroissance sensible autour de son sixième mois alors que ce phénomène développemental n'apparaît pas chez l'enfant trisomique de même âge chronologique. Le petit mongolien ne semble pas éprouver de vif intérêt dans l'exploration visuelle du monde des objets.

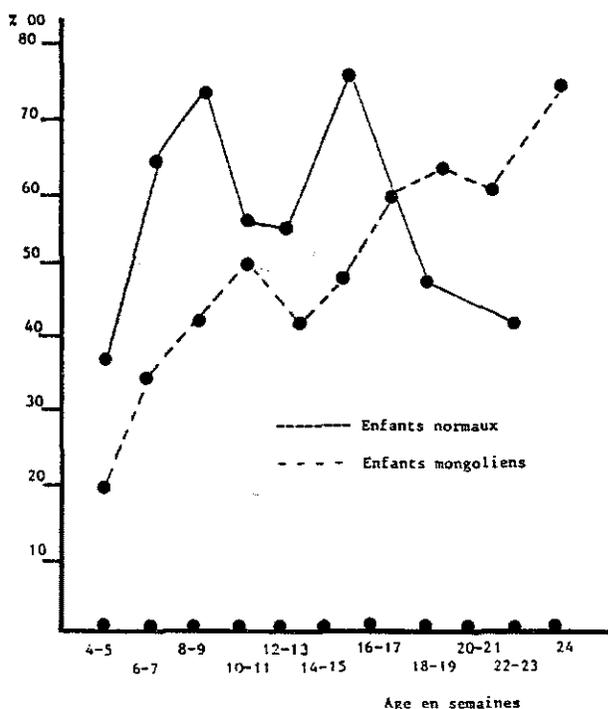


Figure 2 : Pourcentages de temps passé en contacts oculaires avec la mère au cours des séances d'interaction selon l'âge chez les enfants normaux et chez les enfants mongoliens, in BERGER et CUNNINGHAM, 1981, citée par RONDAL 1983.

Nous avons pu faire ce même type d'observation chez deux petits enfants trisomiques 21 de 9 et 11 mois. Cependant, nous pensons que tout comme pour l'enfant sourd, un travail doit être entrepris pour induire chez ces enfants l'instauration de ce que BRUNER appelle "l'attention conjointe".

Ces coorientations visuelles ouvrent une perspective importante de socialisation puisque l'enfant peut dès lors interpeller un partenaire dans l'intention précise de lui signifier quelque chose à propos d'un référent. Citons par exemple, le désir de poursuivre un jeu, de recommencer ou encore d'obtenir un objet hors de portée. En interaction avec leur mère respective, au moment où l'attention conjointe se manifeste, Michel et Stéphane commencent à planifier le geste de pointage de l'index en direction d'un objet, geste accompagné de vocalises. Ainsi, ce schème sensori moteur apparaît chronologiquement dans nos observations, après l'établissement de l'attention conjointe. Ces enfants coordonnent geste, regard et vocalisations. Ces coordinations permettent de désigner l'objet et d'opérer en même temps les premières différenciations ici/là, moi/toi. Ce geste en direction de l'objet représente le premier moyen moteur pour exprimer une référence et n'a de sens que dans une relation à deux. WERNER et KAPLAN (1963), retiennent deux conditions nécessaires dans l'apparition de la référence directe : l'existence d'un monde visuel et le partage de cette expérience perceptive avec autrui.

Le regard joue un rôle important dans l'organisation et le déroulement d'un jeu interactif entre l'enfant et un partenaire, mère, adulte ou pair. Pour l'enfant handicapé cet impact est encore plus sensible. Toute expérience de jeu répète le même schéma structurel. Nous observons la prise de contact entre deux partenaires et la mise en place du jeu : les regards se croisent, ce moment est fondamental dans la poursuite, l'interruption et/ou la résurgence de l'échange social esquissé. Si l'un des deux congénères détourne le regard de façon plus ou moins durable, la période de jeu peut avorter. Les signaux oculaires indiquent donc que les deux partenaires sont disposés à s'engager dans une interaction sociale. L'activité ludique peut alors commencer. Le regard ponctue les différentes phases et gère les tours de rôle indispensables au fonctionnement du jeu. L'enfant détourne son regard pour signifier l'arrêt du jeu. Nous rappelons de façon allusive l'importance de ces interactions ludiques dans l'émergence du langage lorsqu'elles associent au contenu formel l'apprentissage de la réciprocité, de l'intentionnalité, de l'anticipation qui définissent les fondements mêmes du langage verbal.

Observation 5 : *Michel a 23 mois. Il est l'initiateur d'un jeu avec sa mère. Il pose deux cubes entre elle et lui, puis il établit un contact visuel, leurs regards se croisent et le jeu démarre.*

Les deux partenaires à genoux sur le sol se font face. Le jeu consiste à prendre les cubes le plus rapidement possible. L'interaction d'une durée de 1'55" comporte plusieurs séquences qui se répètent, ponctuées par le regard. Chaque séquence présente la même structure de base. L'enfant qui initiait le jeu, le termine en cachant les cubes derrière lui et en détournant le regard.

Observation 6 : *Cette observation rapporte un échange entre deux enfants sourds de 30 mois.*

Le jeu démarre après une phase de rencontre visuelle qui consiste pour le partenaire actif à s'appropriier un objet situé devant sa compagne dans l'unique but d'attirer son regard. Chaque phrase du jeu est marquée par un échange qu'ils accompagnent de vocalises, de rires... Quand le jeu s'épuise, nous n'observons plus de contact oculaire entre eux.

L'importance dans le rappel que la première production de l'enfant handicapé se dessine dans son regard, se conjugue avec un souci de vigilance. En effet, quand l'enfant peut émettre une réponse à une attente ou une demande en projetant un choix directionnel à son regard, ce type de réponse devrait être favorisé sinon capté et accepté comme première production afin d'y réagir de façon adaptée c'est-à-dire d'alimenter constamment l'écoute de cette parole dans le regard.

Références bibliographiques

- AJURRIAGUERRA A. de : Langage, geste, attitude motrice, in La Voix, Maloine, 1953.
- BOWER T.G.R. : Le développement psychologique de la première enfance, Mardaga, 1978.
- BRUNER J.S. : From communication to language. A psychological perspective ; Cognition 1975, 3 ; 255-257.
- BRUNER J.S. : Savoir faire, savoir dire, PUF 1983.
- COLLIS G.M. Visual coorientation and maternal speech in studies in mother-interaction, Ed. H.R. Schoeffler, Academic press.
- LEPOT FROMENT Ch. : L'émergence du langage : des prérequis aux premiers comportements linguistiques. Bull. Audiophono, 1982, I.
- POMERLEAU A., MALCUIT G. : L'enfant et son environnement. Mardaga 1983.
- RONDAL J. : Language et déficience mentale, données récentes et perspectives. Bull. Audiopho. 1983, 5 ; 604-622.
- VINTER S., VINTER D. : Jeu symbolique et langage verbal à travers une

- observation de jeunes enfants sourds. Bull. Audiophono. 1986, 2, 93-106.
- STERN D. : Mère enfant, les premières relations, Mardaga, 1978.
 - WIDMER ROBERT TISSOT Ch. : Les modes de communication du bébé. Delachaux et Niestlé, 1983.
 - WERNER H., KAPLAN B. : Symbole Formation. New York Vilez, 1963.

La Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Nancy, en collaboration avec l'ensemble des Centres régionaux d'enseignement de l'orthophonie va faire paraître en octobre 86 la 5e édition du :

RÉPERTOIRE DES MÉMOIRES D'ORTHOPHONIE

Ce répertoire est essentiellement constitué d'un index des **sujets traités** dans les 300 Mémoires d'orthophonie soutenus en 1985 à Paris et dans les 11 villes universitaires qui assurent en France la formation des orthophonistes.

Il peut être obtenu sur simple demande adressée à :

BIBLIOTHÈQUE INTERUNIVERSITAIRE DE NANCY
Section Médecine
9, avenue de la Forêt de Haye
54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY
Tél. 83.54.01.60.

accompagnée d'un chèque de 40,00 F libellé à l'ordre de la B.I.U. Régie de recettes.